

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 14893

présenté par
M. Lachaud

ARTICLE 9

Supprimer l'alinéa 8.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Comme la majorité des Français-es, nous nous opposons totalement à l'ensemble de ce projet de loi et demandons le retrait de l'ensemble de ses dispositions, même celles qui auraient pour fonction de limiter les dégâts d'un texte dévastateur. Dans la même veine que l'alinéa précédent, en précisant qu'un décret vient valider les dernières dispositions. Alors même que ce projet de loi va détruire notre système de retraite, voire notre système social, l'exécutif veut avoir la main sur toutes les décisions et s'assurer de la mort de notre Etat social. Pour toutes ces raisons, nous demandons la suppression de cet alinéa.